



Règlement du challenge « Never Stop » de Yoplait.

Yoplait et l'AFT organisent un challenge visant à récompenser les joueuses et joueurs ayant participé, en tournoi officiel, au plus grand nombre de matchs à l'occasion d'une période donnée.

Le challenge se déroule de juin à septembre.

Les règles sont les suivantes :

- Le concours ne concerne que les catégories « dames » et « jeunes ». La catégorie « jeunes » est scindée en deux : 10 ans et moins et 11-16 ans.
- L'âge limite pour la catégorie 'jeunes' est de 16 ans.
- Les participations aux tournois sont prises en compte dans toutes les régions où joue l'affilié.
- Seuls les tournois officiels (dont les résultats comptent pour le calcul du classement individuel) et ouverts à tous sont pris en considération.
- Seuls les matches de simple sont concernés.
- Les matches disputés dans toutes les catégories sont retenus dans le décompte (exemple : un(e) jeune de 15 ans peut jouer en jeunes et en messieurs/dames ; l'ensemble des matches est pris en compte).
- Les matches gagnés ou perdus par WO n'interviennent pas dans le décompte.
- En cas d'ex aequo chez les jeunes, le lauréat le plus jeune sera le gagnant.
- En cas d'ex aequo chez les dames, la lauréate la plus âgée sera la gagnante.
- Le challenge se déroule sur 4 mois ; il y a des vainqueurs par mois et par région et par catégorie.

Il y aura 5 lauréat(es) chaque mois par catégorie et par région : les 5 joueurs ou joueuses ayant participé au plus grand nombre de matchs en tournoi dans leur région recevront un cadeau* Yoplait. Le ou la premier(e) recevra un super cadeau Yoplait/AFT.

Le classement sera remis à jour au fur et à mesure des tournois. Vous pourrez suivre l'évolution sur le site www.aftnet.be.

5 super-gagnant(e)s (1 dans chaque catégorie) seront désigné(e)s au terme des 4 mois, à savoir les 5 participant(e)s qui auront joué le plus de matchs sur l'ensemble des 4 mois.

Par mois, il faut tenir en compte les semaines de tournois suivantes :

- Juin : semaines 22, 23, 24, 25 et 26
- Juillet : semaines 27, 28, 29 et 30
- Août : semaines 31, 32, 33 et 34
- Septembre : semaines 35, 36, 37, 38 et 39

Les lauréats seront avertis dans le courant du mois suivant.

Attention : on ne peut pas gagner deux fois dans les classements mensuels. Si le cas se présente, le/la second(e) sera lauréat(e).

CADEAUX :

Le ou la gagnant(e) de chaque mois reçoit :

- Des bons pour des produits Yoplait (Panier de Yoplait, YOP et Perle de Lait) pour une valeur de EUR50.
- Une clé USB « AFT »
- 2 places pour l'Ethias Trophy 2011

Les lauréats mensuels classés à la 2^{ème} place reçoivent :

- Des bons pour des produits Yoplait (Panier de Yoplait, YOP et Perle de Lait) pour une valeur de EUR30.

Les lauréats mensuels classés de la 3^{ème} à la 5^{ème} places reçoivent :

- Des bons pour des produits Yoplait (Panier de Yoplait, YOP et Perle de Lait) pour une valeur de EUR15.

Les 5 super-gagnants reçoivent, début octobre, une serviette AFT/YOP, une raquette Babolat de leur choix et 2 places pour l'Open de Paris-Bercy.

A vos raquettes !!

